

LES COUDEES  
FRANCHES

«Loulou» fait son sketch Louis Donadel, adjoint au maire chargé du cadre de vie et de l'environnement, ne s'est pas fait que des copains la semaine dernière. A l'occasion de la fête des rues piétonnes, une vente de brocante devait avoir lieu vendredi 24 et samedi 25 juin dans les rues Pasteur et Victor-Mariotte. Mais, le vendredi après-midi, «Loulou» s'est aperçu que les brocanteurs n'avaient pas d'autorisation. Et il leur a demandé de remballer. Il s'en est suivi une belle prise de bec entre l'élu et quelques commerçants. Thierry Simon et Cyril de Rouvre ont été appelés à la rescouasse. Et dans les 20 minutes qui ont suivi, le maire a régularisé la situation. Ouf ! Pour un peu, il aurait fallu appeler les forces de l'ordre.

En dehors de l'UCIA Une partie des commerçants des rues Pasteur et Victor-Mariotte l'ont quand même en travers de la gorge. Ils en veulent moins à Louis Donadel, qui ne faisait que respecter la loi, qu'à l'UCIA, accusée de légereté pour n'avoir apparemment pas transmis la demande d'autorisation.

Un vent de rébellion contre l'Union commerciale est en train de souffler. Une réunion avait lieu mercredi soir pour monter une association des rues piétonnes, indépendante de l'UCIA.

Voulue notamment par la pharmacie Laroche et le magasin d'antiquités Le Téméraire, cette association regrouperait dans un premier temps uniquement les rues Pasteur et Victor-Mariotte.

Allumés Comme un malheur ne vient jamais seul, la Direction départementale de la concurrence de la consommation et répression des fraudes est venue, elle aussi, gâcher cette fête du commerce.

Les «soldes d'été» devaient commencer -léggalement- le samedi 25 juin. En raison de la Saint-Jean et de l'anniversaire des rues piétonnes, plusieurs commerçants ont anticipé. Difficile de mettre en place une animation commerciale sans proposer quelques rabais aux clients. En toute innocence -car on ne connaît pas toujours la législation- ils ont affiché les «soldes» en vitrine dès le vendredi.

La Répression des fraudes ne les a pas ratés. Sans chercher à comprendre, elle s'est empressée de dresser plusieurs procès-verbaux. Commentaire d'un commerçant : «On essaie de faire quelque chose, et on nous casse les pattes. C'est révoltant.» C'est en tout cas sûrement décourageant.

C.P.

FEUILLETON

# L'Affranchi publie le roman d'Annie Lagrange

Professeur de français au lycée privé Oudinot, Annie Lagrange est aussi écrivain. Dès la semaine prochaine, nous publierons des extraits de son premier roman.

Mme Annie Lagrange s'appelait encore Mme Annie Massy quand elle a écrit «Les mains coupées». Elle vivait déjà en Haute-Marne. Mais son récit s'inspirait d'une expérience vécue dans le Nord : la fermeture d'une usine, vers la fin des années 70.

Le phénomène est encore malheureusement d'actualité. Mais la peinture qu'en fait l'auteur, sur fond de montée socialiste, a aussi une valeur historique. Quinze ans après, les hommes n'ont plus vraiment les mêmes réactions.

Annie Massy est née et a grandi dans les Ardennes. Elle a vu le jour le 19 octobre 1954 à Charleville. Le lendemain, on fêtait le centenaire de la naissance de Rimbaud.

A 13 ans elle a suivi ses parents dans le Nord (pour un problème d'emploi déjà) et elle y est restée jusqu'à 25 ans ; le temps de terminer ses études par une copieuse thèse de doctorat sur Jacques Brel.

## Les désillusions

«A l'époque, je ne doutais de rien», confie-t-elle. «Recommandée par Pierre Mauroy (le maire de Lille n'était pas encore ministre), j'ai frappé aux portes des éditeurs parisiens. J'étais persuadée que mes 6 années de travail sur Brel allaient retenir leur attention. J'avais accu-

Docteur-ès-lettres, Annie Lagrange n'a jamais cessé d'écrire.

mulé des documents originaux très intéressants. Ils ont préféré le livre qu'ils ont fait écrire avec la dernière compagne du chanteur.

Qu'a-t-elle pu leur dire, en dehors du nombre de morceaux de sucre qu'il mettait chaque matin dans son café ?»

Un peu plus tard, toujours confiante, elle est revenue avec «Les mains coupées». Elle en est repartie les jambes sciées. On voulait bien imprimer son livre, à condition qu'elle mette la main au porte-monnaie. Et c'est ainsi que le manuscrit s'est retrouvé rangé dans un placard.

## Prête à s'y remettre

Découvrant l'Affranchi, Mme Lagrange s'est souvenue de ces romanciers du 19<sup>e</sup> siècle qui publiaient leurs œuvres par épisodes, dans les journaux. Elle a donc ressorti «Les mains coupées», et elle l'a réécrit pour le faire cadrer avec notre rythme hebdomadaire. Entre temps, elle n'a jamais cessé d'écrire. Devenue docteur-ès-lettres, elle a toujours cherché à travailler comme enseignante dans le secteur privé. Après Bourbonne-les-Bains,

elle s'est retrouvée à Chaumont. Et à chaque fois, elle a cherché à s'impliquer dans la vie locale. Elle a collaboré à diverses publications et s'est même lancée dans l'écriture de chansons.

Au plan national, une revue d'histoire populaire («Gavroche») a publié quelques uns de ses essais.

Mais le roman reste le genre littéraire majeur pour Annie Lagrange. Elle se dit tout à fait prête à s'y remettre. Dès vendredi prochain, nos lecteurs pourront nous dire ce qu'ils en pensent.

L.T.



## En vacances restez informés



Pour recevoir

*L'affranchi*  
de Chaumont



sur votre lieu de vacances abonnez-vous à la semaine  
7 F la semaine

Veuillez m'adresser l'Affranchi pour 1 () 7 F ; 2 () 14 F ; 3 () 21 F ; 4 () 28 F ; 5 () 35 F  
semaine (s) ou plus, nombre exact ( ) à l'adresse ci-dessous.

Nom.....

Prénom.....

Adresse.....

Date du dernier envoi.....

Date du premier envoi.....

Règlement à adresser à l'Affranchi : 25, rue Croix percée 52000 Chaumont.

P Valable uniquement pour la France.